

- TEXTE 1. Montaigne, « De l'exercitation », *Essais*, Livre II, chapitre 6, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.80-81.

Mon métier et mon art, c'est vivre. Qui me défend d'en parler selon mon sens, expérience et usage, qu'il ordonne à l'architecte de parler des bâtiments non selon soi, selon son voisin, selon la science d'un autre, non selon la sienne. Si c'est gloire de soi-même publier ses valeurs, que ne met Cicéron en avant l'éloquence de Hortence, Hortence celle de Cicéron ? À l'aventure entendent-ils que je témoigne de moi par ouvrages et effets, non nuement par des paroles. Je peins principalement mes cogitations, sujet informe qui ne peut tomber en production ouvragère. À toute peine le puis-je coucher en ce corps aéré de la voix. Des plus sages hommes et des plus dévots ont vécu fuyant tous apparents effets. Les effets diraient plus de la fortune que de moi. Ils témoignent leur rôle - non pas le mien, si ce n'est conjecturalement et incertainement. Échantillons d'une montre particulière. Je m'étale entier: C'est un *skeleton* où d'une vue les veines, les muscles, les tendons paraissent chaque pièce en son siège. L'effet de la toux en produisait une partie, l'effet de la pâleur ou battement de cœur une autre, et douteusement. Ce ne sont mes gestes que j'écris, c'est moi, c'est mon essence. Je tiens qu'il faut être prudent à estimer de soi et pareillement consciencieux à en témoigner, soit bas soit haut, indifféremment. Si je me semblais bon et sage, ou près de là, je l'entonnerais à pleine tête. De dire moins de soi qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie. Se passer de moins qu'on ne vaut, c'est lâcheté et pusillanimité selon Aristote. Nulle vertu ne s'aide de fausseté et la vérité n'est jamais matière d'erreur. De dire de soi plus qu'il n'en y a, ce n'est pas toujours présomption, c'est encore souvent sottise. Se complaire outre mesure de ce qu'on est - en tomber en amour de soi indiscreète - est à mon avis la substance de ce vice. Le suprême remède à le guérir, c'est faire tout le rebours de ce que ceux-ci ordonnent, qui, en défendant le parler de soi défendent par conséquent encore plus de penser à soi. L'orgueil gît en la pensée. La langue n'y peut avoir qu'une bien légère part. De s'amuser à soi, il leur semble que c'est se plaire en soi, de se hanter et pratiquer, que c'est se trop chérir. Il peut être. Mais cet excès naît seulement en ceux qui ne se tâtent que superficiellement. Qui se voient après leurs affaires. Qui appellent « rêverie et oisiveté » s'entretenir de soi. Et s'étoffer et bâtir, « faire des châteaux en Espagne ». S'estimant chose tierce et étrangère à eux-mêmes. Si quelqu'un s'enivre de sa science, regardant sous soi : qu'il tourne les yeux au-dessus, vers les siècles passés, il baissera les cornes, y trouvant tant de milliers d'esprits qui le foulent aux pieds. S'il entre en quelques flatteuse présomption de sa vaillance, qu'il se ramentoive les vies des deux Scipions, de tant d'armées, de tant de peuples, qui le laissent si loin derrière eux. Nulle particulière qualité n'enorgueillira celui qui mettra quand et quand en compte tant d'imparfaites et faibles qualités autres qui sont en lui - et au bout de la nihilité de l'humaine condition. Parce que Socrate avait seul mordu à certes au précepte de son Dieu, de se connaître, et par cette étude était arrivé à se mépriser, il fut estimé seul digne du surnom de sage. Qui se connaîtra ainsi, qu'il se donne hardiment à connaître par sa bouche.

- TEXTE 2. Montaigne, « De l'art de conférer », *Essais*, Livre III, chapitre 8, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.246-247.

Cela m'a semblé aussi un peu lâche, qu'ayant eu à dire qu'il avait exercé certain honorable magistrat à Rome, il [Tacite] s'aïlle excusant que ce n'est point par ostentation qu'il l'a dit. Ce trait me semble bas de poil pour une âme de sa sorte; car le n'oser parler rondement de soi a quelque faute de cœur : Un jugement roide et hautain, et qui juge sainement et sûrement, il use à toutes mains des propres exemples, ainsi que de chose étrangère; et témoigne franchement de lui, comme chose tierce; Il faut passer par dessus ces règles populaires de la civilité, en faveur de la vérité et de la liberté. J'ose non seulement parler de moi, mais parler seulement de moi. Je fourvoie, quand j'écris d'autre chose, et me dérobe à mon sujet. Je ne m'aime pas si indiscreètement et ne suis si attaché et mêlé à moi, que je ne puisse distinguer et considérer à quartier: comme un voisin, comme un arbre. C'est pareillement faillir de ne voir pas jusques où

on vaut, ou d'en dire plus qu'on n'en voit. Nous devons plus d'amour à Dieu qu'à nous, et le connaissons moins, et si, en parlons tout notre souûl.

- TEXTE 3. Montaigne, « De l'oisiveté », *Essais*, Livre I, chapitre 8, éd. A. Tournon, Imprimerie Nationale, p.84.

Dernièrement que je me retirai chez moi, délibéré, autant que je pourrais, ne me mêler d'autre chose que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oisiveté, s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi. Ce que j'espérais qu'il pût meshui faire plus aisément, devenu avec le temps plus pesant, et plus mûr. Mais je trouve *variam semper dant otia mentem*, que, au rebours, faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus d'affaire à soi-même, qu'il n'en prenait pour autrui et m'enfante tant de chimères et de monstres fantastiques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle, espérant avec le temps, lui en faire honte à lui-même.

- TEXTE 4. Montaigne, « De l'affection des pères aux enfants, À Madame d'Estissac », *Essais*, Livre II, chapitre 8, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.89.

Madame, si l'étrangeté ne me sauve, et la nouvelleté, qui ont accoutumé de donner prix aux choses, je ne sors jamais à mon honneur de cette sottise entreprise, mais elle est si fantastique et a un visage si éloigné de l'usage commun, que cela lui pourra donner passage. C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis me trouvant entièrement dépourvu et vide de toute autre matière, je me suis présenté moi-même à moi, pour argument et pour sujet. C'est le seul livre au monde de son espèce, d'un dessein farouche et extravagant. Il n'y a rien aussi en cette besogne digne d'être remarqué que cette bizarrerie car à un sujet si vain et si vil, le meilleur ouvrier du monde n'eût su donner façon qui mérite qu'on en fasse compte. Or madame, ayant à m'y portraire au vif, j'en eusse oublié un trait d'importance, si je n'y eusse représenté l'honneur que j'ai toujours rendu à vos mérites. Et l'ai voulu dire signamment à la tête de ce chapitre, d'autant que parmi vos autres bonnes qualités, celle de l'amitié que vous avez montrée à vos enfants tient l'un des premiers rangs.

- TEXTE 5. Montaigne, « De Démocrite et Héraclite », *Essais*, Livre I, chapitre L, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.474-475.

Le jugement est outil à tous sujets, et se mêle partout. À cette cause, aux essais que j'en fais ici, j'y emploie toute sorte d'occasion. Si c'est un sujet que je n'entende point, à cela même je l'essaye, sondant le gué de bien loin, et puis le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive : et cette reconnaissance de ne pouvoir passer outre, c'est un trait de son effet, voire de ceux de quoi il se vante le plus. Tantôt à un sujet vain et de néant, j'essaye voir s'il trouvera de quoi lui donner corps, et de quoi l'appuyer et l'étaçonner. Tantôt je le promène à un sujet noble et tracassé, auquel il n'a rien à trouver de soi, le chemin en étant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui. Là il fait son jeu à élire la route qui lui semble la meilleure, et de mille sentiers il dit que cettui-ci, ou celui-là, a été le mieux choisi. Je prends de la fortune le premier argument. Ils me sont également bons et ne desseigne jamais de les produire entiers. Car je ne vois le tout de rien. Ne font pas, ceux qui promettent de nous le faire voir. De cent membres et visages qu'à chaque chose, j'en prends un tantôt à lécher seulement, tantôt à effleurer, et parfois à pincer jusques à l'os. J'y donne une pointe non pas le plus largement, mais le plus profondément que je

sais. Et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre inusité. Je me hasarderai de traiter à fond quelque matière si je me connaissais moins. Semant ici un mot ici un autre - Échantillons dépris de leur pièce écartés - sans dessein et sans promesse, je ne suis pas tenu d'en faire bon. Ni de m'y tenir moi-même sans varier quand il me plaît. Et me rendre au doute et incertitude et à ma maîtresse forme, qui est l'ignorance.

- TEXTE 6. Montaigne, « Apologie de Raimond Sebond », *Essais*, Livre II, chapitre 12, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.432-433 .

Au demeurant, qui sera propre à juger de ces différences ? Comme nous disons, aux débats de la religion, qu'il nous faut un juge non attaché à l'un ni à l'autre parti, exempt de choix et d'affection, ce qui ne se peut parmi les Chrétiens, il advient de même en ceci ; car, s'il est vieil, il ne peut juger du sentiment de la vieillesse, étant lui-même partie en ce débat ; s'il est jeune, de même ; sain, de même ; de même, malade, dormant et veillant. Il nous faudrait quelqu'un exempt de toutes ces qualités, afin que, sans préoccupation de jugement, il jugeât de ces propositions comme à lui indifférentes ; et à ce conte il nous faudrait un juge qui ne fût pas. Pour juger des apparences que nous recevons des sujets, il nous faudrait un instrument judiciaire ; pour vérifier cet instrument, il nous y faut de la démonstration ; pour vérifier la démonstration, un instrument : nous voilà au rouet. Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, étant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison ; aucune raison ne s'établira sans une autre raison : nous voilà à reculer jusques à l'infini. Notre fantaisie ne s'applique pas aux choses étrangères, ains elle est conçue par l'entremise des sens ; et les sens ne comprennent pas le sujet étranger, ains seulement leurs propres passions ; et par ainsi la fantaisie et apparence n'est pas du sujet, ains seulement de la passion et souffrance du sens, laquelle passion et sujet sont choses diverses : parquoi qui juge par les apparences, juge par chose autre que le sujet. Et de dire que les passions des sens rapportent à l'âme la qualité des sujets étrangers par ressemblance, comment se peut l'âme et l'entendement assurer de cette ressemblance, n'ayant de soi nul commerce avec les sujets étrangers ? Tout ainsi comme, qui ne connaît pas Socrate, voyant son portrait, ne peut dire qu'il lui ressemble. Or qui voudrait toutefois juger par les apparences : si c'est par toutes, il est impossible, car elles s'entr'empêchent par leurs contrariétés et discrepances, comme nous voyons par expérience ; sera ce qu'aucunes apparences choisies règlent les autres ? Il faudra vérifier cette choisie par une autre choisie, la seconde par la tierce ; et par ainsi ce ne sera jamais fait. Finalement, il n'y a aucune constante existence, ni de notre être, ni de celui des objets. Et nous, et notre jugement, et toutes choses mortelles, vont coulant et roulant sans cesse. Ainsi il ne se peut établir rien de certain de l'un à l'autre, et le jugeant et le jugé étant en continuelle mutation et branle. Nous n'avons aucune communication à l'être, parce que toute humaine nature est toujours au milieu entre le naître et le mourir, ne baillant de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion. Et si, de fortune, vous fîchez votre pensée à vouloir prendre son être, ce sera ni plus ni moins que qui voudrait empoigner l'eau : car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus, il perdra ce qu'il voulait tenir et empoigner. Ainsi, étant toutes choses sujettes à passer d'un changement en autre, la raison, y cherchant une réelle subsistance, se trouve déçue, ne pouvant rien appréhender de subsistant et permanent, parce que tout ou vient en être et n'est pas encore du tout, ou commence à mourir avant qu'il soit né.

- TEXTE 7. Montaigne, « De l'expérience », *Essais*, Livre III, chapitre 13, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.431-434.

Il y a plus affaire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses, et plus de livres sur les livres que sur autre sujet : Nous ne faisons que nous entregloser. Tout fourmille de commentaires ; d'auteurs, il en est grand cherté. Le principal et plus fameux savoir de nos siècles, est-ce pas savoir entendre les savants ? Est-ce pas la fin commune et dernière de tous études ? Nos opinions s'entent les unes sur les autres. La première sert de tige à la seconde, la seconde à la

tierce. Nous échelons ainsi de degré en degré. Et advient de là que le plus haut monté a souvent plus d'honneur que de mérite ; car il n'est monté que d'un grain sur les épaules du pénultième. Combien souvent et sottement à l'aventure ai-je étendu mon livre à parler de soi ! Sottement ; quand ce ne serait que pour cette raison qu'il me devait souvenir de ce que je dis des autres qui en font de même : que ces œillades si fréquentes à leur ouvrage témoignent que le cœur leur frissonne de son amour, Et les rudoiments mêmes dédaigneux, de quoi ils le battent, que ce ne sont que mignardises et afféteries d'une faveur maternelle, suivant Aristote, à qui et se priser et se mépriser naissent souvent de pareil air d'arrogance. Car mon excuse, que je dois avoir en cela plus de liberté que les autres, d'autant qu'à point nommé j'écris de moi et de mes écrits comme de mes autres actions, que mon thème se renverse en soi, je ne sais si chacun la prendra. J'ai vu en Allemagne que Luther a laissé autant de divisions et d'altercations sur le doute de ses opinions, et plus, qu'il n'en émut sur les Écritures saintes. Notre contestation est verbale. Je demande que c'est que nature, volupté, cercle, et substitution. La question est de paroles, et se paie de même. Une pierre c'est un corps. Mais qui presserait : Et « corps », qu'est-ce ? - « Substance ». - Et « substance », quoi ? ainsi de suite, acculerait en fin le répondant au bout de son calepin. On échange un mot pour un autre mot, et souvent plus inconnu. Je sais mieux que c'est qu'homme que je ne sais que c'est, « animal », ou « mortel », ou « raisonnable ». Pour satisfaire à un doute, ils m'en donnent trois : c'est la tête de Hydra. Socrate demandait à Ménon que c'était que vertu : « Il y a », fit Ménon, « vertu d'homme et de femme, de magistrat et d'homme privé, d'enfant et de vieillard. » - « Voici qui va bien ! » s'écria Socrate, « nous étions en recherche d'une vertu, en voici un essaim ! » Nous communiquons une question, on nous en redonne une ruche. Comme nul événement et nulle forme ressemble entièrement à une autre, aussi ne diffère nulle de l'autre entièrement. Ingénieux mélange de nature: Si nos faces n'étaient semblables, on ne saurait discerner l'homme de la bête ; si elles n'étaient dissemblables, on ne saurait discerner l'homme de l'homme. Toutes choses se tiennent par quelque similitude, tout exemple cloche, et la relation qui se tire de l'expérience est toujours défailante et imparfaite ; on joint toutefois les comparaisons par quelque coin. Ainsi servent les lois, et s'assortissent ainsi à chacun de nos affaires, par quelque interprétation détournée, contrainte et biaise.

Puisque les lois éthiques, qui regardent le devoir particulier de chacun en soi, sont si difficiles à dresser, comme nous voyons qu'elles sont, ce n'est pas merveille si celles qui gouvernent tant de particuliers le sont davantage. Considérez la forme de cette justice qui nous régit : c'est un vrai témoignage de l'humaine imbécillité, tant il y a de contradiction et d'erreur. Ce que nous trouvons faveur et rigueur en la justice, et y en trouvons tant que je ne sais si l'entredeux s'y trouve si souvent, ce sont parties malades et membres injustes du corps mêmes et essence de la justice. Des paysans viennent de m'avertir en hâte qu'ils ont laissé présentement en une forêt qui est à moi un homme meurtri de cent coups, qui respire encore, et qui leur a demandé de l'eau par pitié et du secours pour le soulever. Disent qu'« ils n'ont osé l'approcher et s'en sont fuis, de peur que les gens de la justice ne les y attrapassent, Et, comme il se fait de ceux qu'on rencontre près d'un homme tué, ils n'eussent à rendre compte de cet accident à leur totale ruine, N'ayant ni suffisance, ni argent, pour défendre leur innocence ». Que leur eussé-je dit ? Il est certain que cet office d'humanité les eût mis en peine. Combien avons nous découvert d'innocents avoir été punis, je dis sans la coulpe des juges ; et combien en y a-il eu que nous n'avons pas découverts ? Ceci est advenu de mon temps : Certains sont condamnés à la mort pour un homicide, l'arrêt, sinon prononcé, au moins conclu et arrêté. Sur ce point, les juges sont avertis par les officiers d'une court subalterne, voisine, qu'ils tiennent quelques prisonniers, lesquels avouent disertement cet homicide, et apportent à tout ce fait une lumière indubitable. On délibère si pourtant on doit interrompre et différer l'exécution de l'arrêt donné contre les premiers. On considère la nouveauté de l'exemple, et sa conséquence pour accrocher les jugements ; Que la condamnation est juridiquement passée, les juges privés de repentance. Somme, ces pauvres diables sont consacrés aux formules de la justice. Philippus, ou quelque autre, prouva à un pareil inconvénient en cette manière : il avait condamné en grosses amendes un homme envers un autre, par un jugement résolu. La vérité se découvrant quelque temps après, il se trouva qu'il avait iniquement jugé. D'un côté était la raison de la cause, de l'autre côté la raison des formes

judiciaires. Il satisfait aucunement à toutes les deux, laissant en son état la sentence, et récompensant de sa bourse l'intérêt du condamné. Mais il avait affaire à un accident réparable ; les miens furent pendus irrémédiablement. Combien ai-je vu de condamnations, plus criminelles que le crime !

- TEXTE 8. Montaigne, « Du repentir », *Essais*, Livre III, chapitre 2, éd. A. Tournon, Imprimerie nationale, p.43-45.

Les autres forment l'homme ; je le récite et en représente un particulier bien mal formé, Et lequel, si j'avais à façonner de nouveau, je ferais vraiment bien autre qu'il n'est. Méshuic [Désormais], c'est fait. Or les traits de ma peinture ne fourvoient point, quoiqu'ils se changent et diversifient. Le monde n'est qu'une branloire pérenne. Toutes choses y branlent sans cesse : La terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Égypte, Et du branle public et du leur. La constance même n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet. Il va trouble et chancelant, d'une ivresse naturelle. Je le prends en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à lui. Je ne peins pas l'être. Je peins le passage : non un passage d'âge en autre, ou, comme dit le peuple, de sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute. Il faut accommoder mon histoire à l'heure. Je pourrai tantôt changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention : C'est un contre-rôle de divers et mutables accidents, et d'imaginations irrésolues. Et quand il y échec, contraires : Soit que je sois autre moi-même Soit que je saisisse les sujets par autres circonstances et considérations. Tant y a, que je me contredis bien à l'aventure, Mais la vérité, comme disait Démades, je ne la contredis pas, je me résoudrais. Elle est toujours en apprentissage, et en épreuve.

Je propose une vie basse et sans lustre : C'est un tout. On attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privée qu'à une vie de plus riche étoffe : Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. Les auteurs se communiquent au peuple par quelque marque particulière et étrangère moi le premier par mon être universel, comme Michel de Montaigne non comme grammairien ou poète ou jurisconsulte. Si le monde se plaint de quoi je larme trop de moi, je me plains de quoi il ne pense seulement pas à soi. Mais est-ce raison, que si particulier en usage, je prétende me rendre public en connaissance ? Est-il raison, que je produise au monde, où la façon et l'art ont tant de crédit et de commandement, des effets de nature, crus et simple, et d'une nature encore bien faiblette ? Est-ce pas faire une muraille sans pierre, ou chose semblable, que de bâtir des livres sans science et sans art ? Les fantaisies de la musique sont conduites par art, les miennes par sort. Au moins j'ai ceci selon la discipline que jamais homme ne traita sujet qu'il entendit ne connût mieux que je fais celui que j'ai entrepris. Et qu'en celui-là, je suis le plus savant homme qui vive. Secondement, que jamais aucun ne pénétra en sa matière plus avant, ni en éplucha plus particulièrement les membres et suites. Et n'arriva plus exactement et pleinement à la fin qu'il s'était proposée à sa besogne. Pour la parfaire, je n'ai besoin d'y apporter que la fidélité: Celle-là y est, la plus sincère et pure qui se trouve. Je dis vrai, non pas tout mon souf, mais autant que je l'ose dire et l'ose un peu plus en vieillissant. Car il semble que la coutume concède à cet âge plus de liberté de bavasser, et d'indiscrétion à parler de soi. Il ne peut advenir ici ce que je vois advenir souvent, que l'artisan et sa besogne se contrarient : « Un homme de si honnête conversation, a-t-il fait un si sot écrit ? » ou « des écrits si savants sont-ils partis d'un homme de si faible conversation ? » Qui a un entretien commun et ses écrits rares : C'est-à-dire que sa capacité est en lieu d'où il l'emprunte et non en lui. Un personnage savant n'est pas savant partout, mais le suffisant est partout suffisant, et à ignorer même. Ici nous allons conformément, et tout d'un train, mon livre et moi. Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier. Ici non : qui touche l'un, touche l'autre. Celui qui en jugera sans le connaître se fera plus de tort qu'à moi : Celui qui l'aura connu, m'a du tout satisfait. Heureux outre mon mérite, si j'ai seulement cette part à l'approbation publique, que je fasse sentir aux gens d'entendement que j'étais capable de faire mon projet de la science, si j'en eusse eu Et que je méritais que la mémoire me secourût mieux. »